

LE PAYS DE L'ARBRESLE

► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Profitez de cet itinéraire sportif en balcon, pour découvrir de splendides panoramas sur les Monts du Lyonnais et les Monts de Tarare. Par temps chaud, les passages en sous-bois vous apporteront une fraîcheur bienveillante. Au cœur de l'automne, ils vous séduiront par leurs couleurs flamboyantes. Ici et là, le paysage se ponctue de belles fermes caractéristiques de l'habitat rural des Monts du Lyonnais. Parmi elles, la Ferme Reverdy qui est restée dans un état de conservation et d'authenticité exceptionnel propose une visite au cœur de la vie quotidienne dans la campagne lyonnaise des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Inscrite à l'inventaire des monuments historiques. A ne manquer sous aucun prétexte !

Horaires d'ouverture estivale sur www.arbresletourisme.fr

Pour poursuivre votre visite et à proximité immédiate, le Moulin Marcel Coquard, l'aire de pique-nique du Crêt d'Arjoux, la table de lecture du paysage à la Brigadière.

► DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- D** En sortant du parking de la salle des fêtes, prenez la route sur votre gauche puis la rue du Centre sur votre droite. Continuez toujours tout droit par la montée de la Croix Rousse.
- 1** Empruntez la RD 33 sur votre gauche et poursuivez sur le chemin de gauche à l'intersection.
 - 2** Prenez le chemin des Brosses à gauche durant 1 km.
 - 3** Tournez à droite puis à gauche et poursuivez pendant 800 m.
 - 4** Empruntez le chemin de gauche puis poursuivez sur le chemin de la Bigaudière à votre droite pendant 1,3 km.
 - 5** Tournez à gauche sur le chemin de Senevier puis prenez le chemin de droite après le hameau de la Bigaudière.
 - 6** Empruntez le chemin des Roches sur votre gauche pendant 2,2 km.
 - 7** A l'intersection, continuez sur votre gauche puis sur votre droite à la patte d'oie jusqu'à la ferme Reverdy.
 - 8** Après avoir dépassé la ferme, empruntez le chemin en herbe face à vous et conservez-le pendant 1 km.
 - 9** Longez la route départementale sur votre droite puis prenez le chemin de gauche. Enfin, suivez la route départementale sur votre gauche pour rejoindre le parking de la salle des fêtes.

► Pour signaler un problème, www.sentinelles.sportsdenature.fr

À VTT




Crédit photo : H. de Coquerel



CIRCUIT

72

La ferme Reverdy

Commune... Saint-Julien-sur-Bibost

Distance..... 11 Km

Dénivelé..... 408 m

Difficulté..... Difficile

Office de Tourisme
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE :
04.74.01.48.87 / officedetourisme@paysdelarbresle.fr
www.arbresletourisme.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE :
04.74.01.68.90 / ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle



CIRCUIT

72

La ferme Reverdy

▶ DÉPART :
Parking salle des fêtes▶ BALISAGE :
Suivre n° 72 sur CODE DE BONNE
CONDUITE DU VÉTÉTISTE :

- ▶ Le port du casque est fortement recommandé
- ▶ Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- ▶ Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- ▶ Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- ▶ Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- ▶ Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- ▶ Restez courtois avec les autres usagers.
- ▶ Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- ▶ Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- ▶ Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- ▶ Ne faites pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- ▶ Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- ▶ Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement.

